

Centre PMS

Centre PMS de la Communauté française de Waremme
Rue Gustave Renier 19
4300 Waremme

Tél : 019/32.26.41 019/32.26.41

Fax : 019/58.76.31

Mail : cpms.waremme@skynet.be

Le P.M.S. en quelques points

Notre mission principale : l'épanouissement de chacun de nos élèves, dans les meilleures conditions possibles, en collaboration avec l'équipe éducative et, parfois aussi, celles de certains services extérieurs spécialisés ou sociaux.

Nos champs d'intervention : psychologique, pchychopédagogique, social et médical.

Le centre PMS est un lieu d'accueil, d'écoute où le jeune et/ou sa famille peut s'exprimer et s'informer en toute liberté sur les sujets qui les préoccupent.

Des bilans de santé sont obligatoires dans certaines classes.

L'équipe sensibilise nos jeunes à l'éducation à la santé.

Nos objectifs prioritaires :

Répondre aux demandes faites par les élèves, les responsables parentaux et l'école principalement.

Repérer de manière précoce les difficultés afin de mettre en place les remédiations le plus rapidement possible.

L'information et l'orientation scolaire et professionnelle.

Nos valeurs fondamentales :

Professionnalisme et efficacité
Indépendance du Centre PMS

Disponibilité à l'égard du consultant dans la mesure de nos possibilités
Respect de l'autonomie de la personne qui reste maître de ses décisions
C'est un service public **gratuit**.
Le personnel est tenu au **secret professionnel**.

Pour en savoir plus ...

Un lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue où le jeune et/ou sa famille peut aborder les questions qui les préoccupent en matière de scolarité, d'éducation, de vie familiale et sociale, de santé, d'orientation scolaire et professionnelle,

Le Centre PMS est à la disposition des élèves et de leurs parents, dès l'entrée dans l'enseignement maternel et jusqu'à la fin de l'enseignement secondaire. Il développe également des activités au bénéfice des élèves fréquentant les Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA), ainsi que de leur famille.

Le Centre PMS est composé de psychologues (conseillers et assistants psychopédagogiques), d'assistants sociaux (auxiliaires sociaux) et d'infirmiers (auxiliaires paramédicaux) qui travaillent en équipe. Un médecin est également attaché à chaque Centre PMS.

Le Centre Psycho-Médico-Social est un service public **gratuit**.

Tout comme un établissement scolaire, le Centre PMS appartient à un réseau organisé ou subventionné par la Communauté française. Il y a donc des Centres PMS de la Communauté française, provinciaux, communaux et libres.

Le personnel est soumis au secret professionnel. Il travaille en toute indépendance vis-à-vis des écoles. La connaissance approfondie du monde scolaire et de son environnement lui permet une approche pertinente des situations rencontrées par les élèves et leur famille.

Le Centre PMS développe des partenariats avec différents services, dans le respect du secret professionnel et de l'intérêt de l'élève. Ses principaux partenaires sont les personnels scolaires et les services de promotion de la santé à l'école (SPSE).

Les avis du Centre sont donnés à titre consultatif, c'est-à-dire que les parents ou ceux qui exercent l'autorité parentale gardent toujours leur liberté de décision.

D'autre part, lors de la première inscription d'un élève dans une école, les parents sont libres d'accepter ou de refuser les interventions du Centre PMS de l'école (refus de guidance)

Source : www.enseignement.be